

ETE 2026



CENTRE LE MAS DE L'ARTAUDE LE PRADET (VAR)

SEJOUR A LA MER
AQUAPONEY

SEJOUR 08 / 11 ANS

Adresse du centre :

Le Mas de l'Artaude - Avenue Jean Aicard - 83220 LE PRADET

Adresse de la fédération productrice :

FOL Ardèche - Boulevard de la Chaumette – 07000 PRIVAS

TRANSPORTS

Transport en train jusque Toulon, puis transfert en car jusqu'au centre de vacances.

Villes de départ : Paris, Marseille, Valence, Lyon, Dijon, Besançon, Nevers

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Dîner- Dernier repas inclus : Déjeuner (panier repas)

CENTRE D'HEBERGEMENT

« Le Mas de l'Artaude » possède une capacité d'accueil de 220 enfants, de 06 à 11 ans et de 12 à 15 ans, et compte 7 bâtiments de plain-pied, bâties sur une colline dominant la baie de Toulon, à 400 mètres de la plage, dans un parc de 3 hectares. Tous les bâtiments d'hébergements (Les Eucalyptus, Les Palmiers, Les Mimosas et Les Acacias) sont équipés de chambres de 4 à 5 lits avec sanitaires dans le couloir ou dans les chambres.

Le bâtiment de restauration est composé de quatre salles à manger, et d'une terrasse extérieure face à la mer. Dans les bâtiments « Les Figuiers » et « Le Mas », on retrouve 7 salles d'activités modulables en très grande salle, une ludothèque, et une bibliothèque. Le parc comprend aussi des aires de jeux sportifs et une piscine.



ACTIVITES

► Trois séances d'équitation seront proposées aux enfants..

Elles se déroulent dans notre centre équestre partenaire situé dans le village du Pradet. Les jeunes pourront s'y rendre à pied (en 20 minutes de marche).

Les trois séances d'équitation sont organisées en progression. La première séance est consacrée à la découverte : approche du cheval, règles de sécurité, premiers soins et initiation à la monte. La deuxième permet de renforcer la maîtrise des bases, avec des exercices techniques et des activités favorisant l'équilibre et la confiance. La troisième séance valorise les acquis à travers une balade autour du centre équestre, offrant aux enfants l'occasion de mettre en pratique leurs apprentissages dans un cadre naturel. L'ensemble des séances est encadré par des professionnels qualifiés, garantissant un apprentissage progressif et sécurisé.



► Deux activités nautiques seront proposées aux jeunes. Ces activités sont proposées pour faire vivre le projet pédagogique, notamment en ce qui concerne la découverte du milieu marin et de sensibilisation à l'écocitoyenneté.

Toutes ont lieu sur le village du Pradet, les jeunes pourront se rendre à pied (en dix minutes environ) au lieu de départ des activités.

Toutes sont menées par des prestataires, avec lesquels nous travaillons depuis des années, tant sur les séjours de vacances que pour les voyages scolaires, et dont le contenu des prestations, la qualité de l'apport pédagogique des séances, et leur sérieux sur la sécurité des jeunes, sont absolument certains.

Toutes les activités sont proposées avec des contenus pédagogiques forts, ce ne sont pas des activités de consommation dont les jeunes ne retireront aucun apport. Pour la plupart d'entre elles, un temps de découverte de l'activité est d'abord nécessaire (prise en main de l'embarcation, règles de sécurité, petits jeux ludiques), pour permettre ensuite d'emmener les jeunes vers une sortie plus pédagogique le long du littoral, avec des apports sur le milieu méditerranéen.

Ces activités nautiques sont les suivantes :

- **Optimist** : Une séance de découverte de la voile en partenariat avec le club nautique local, de la prise en main du bateau vers une autonomie du jeune lors de la dernière séance
- **Stand up Paddle Collectif (1 séance)** : séance ludique insistant sur la nécessité de coopération
- **Des baignades en mer sur les plages surveillées du Pradet**
- **Des baignades à la piscine du centre de vacances avec des jeux proposés par les animateurs**





► Bien que force de proposition et d'idée, l'équipe d'animation impliquera en effet les jeunes dans le choix des autres temps d'activités, et laissera une grande place à l'initiative et à l'envie des jeunes. Des outils pour faciliter l'expression de tous, ainsi que la prise de décision collective, seront mis en place dès le début du séjour :

- Visite du village du Pradet, et notamment du Parc Cravéro
- Balade jusqu'au Cap Garonne et visite de la Mine
- Pêche à pied
- Jeux « Histoire de la Navigation » ou « Nœuds marins » proposés par le centre de vacances
- Grands jeux
- Activités sportives, culturelles, ou manuelles

Document Obligatoire pour ces activités :

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

- 1 Directeur titulaire ou en formation BAFD
- 1 Directeur Adjoint
- 1 Assistant Sanitaire titulaire du PSC1
- 1 Animateur pour 8 enfants, titulaire ou en formation BAFA
- 1 Équipe technique (cuisinier, personnel de service)

► L'alimentation :

La vie en collectivité ne permet pas un régime alimentaire individualisé.

Cependant, **en cas de régime justifié par une prescription médicale**, et conformément à notre charte « Pour des accueils Laïques », nous pourrons donner à votre enfant la nourriture indiquée.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Le départ en séjour de vacances est un moment privilégié pour développer l'autonomie ; aussi nous pensons que limiter la communication uniquement dans le sens de l'enfant vers la famille fait partie même de l'esprit colo, c'est pourquoi nous ne communiquons les coordonnées du centre et des encadrants.

Pour que vous ayez des nouvelles quotidiennes, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part. Nous vous remercions de votre compréhension.

Téléphones portables :

Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'éviter les téléphones portables.

Leur usage sera strictement encadré durant le séjour. Afin de favoriser la vie en collectivité, les téléphones seront autorisés entre 17h30 et 19h00 uniquement.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; les jeunes sont responsables de leurs affaires, mais peuvent solliciter les animateurs pour un inventaire à leur arrivée et à leur départ

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- chapeau et lunettes de soleil, crème solaire protectrice
- chaussures fermées pour pratiquer du sport ou la marche
- **un maillot de bain pour la piscine + un second maillot ou short de bain pour la mer**
- un petit sac à dos
- une gourde identifiable pour éviter un usage non-écologique de verres ou bouteilles plastiques

► Linge :

Les vêtements de votre enfant seront une fois durant pour les séjours de 15 jours.
Au retour, le linge rendu dans la valise de votre enfant ne sera pas nécessairement rendu lavé.
Nous vous rappelons que si vous souhaitez que votre enfant revienne avec le maximum de linge, il est primordial que le linge soit marqué.

► Argent de poche :

Nous considérons que cela n'est pas nécessaire sur ce séjour. Toutefois, un maximum de 20 € peut être donné. Celui-ci devra être donné aux animateurs dans une enveloppe mentionnant le nom et prénom de l'enfant et le montant d'argent de poche confié.

► Santé & frais médicaux :

La fiche administrative et sanitaire doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin comme quoi le jeune est bien à jour de ses vacances.

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles AVANT LE SEJOUR (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement

Le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficier de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

► Utilisation du téléphone mobile et autres objets de valeurs :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablettes, bijoux, smartphone, etc), et en particulier les téléphones portables.

En cas de problème qui serait lié à ces objets ou appareils, notamment pour vol, dégradation ou utilisation intempestive nuisant à la vie collective, **la Fédération des Œuvres Laïques dégage toute sa responsabilité ou se réserve le droit d'intervenir en limitant partiellement ou totalement son usage.**

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Documents à remplir en ligne dès que possible :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- la photocopie des pages de vaccination du carnet de santé
- l'attestation de réussite au test d'aptitude pour les activités nautiques

Privilégier le collectif, choisir le vivre ensemble, favoriser le respect de tous, mettre les appartenances en suspens...

L'article 3 de nos statuts, notre objet :

« La Ligue de l'Enseignement, fédération départementale de l'Ardèche, dite fédération des œuvres laïques de l'Ardèche fondée en 1931, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.

Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit.

Mouvement d'Education Populaire, elle invite les hommes et les femmes à débattre et agir afin :

De permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

De développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, aux sports, aux vacances et aux loisirs.

De faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain, par une action permanente :

Pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens.

Pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle. »

Pour et par l'idéal laïque qui nous anime, nous devons concilier le respect des convictions des personnes (enfants et adultes) que nous accueillons et/ou qui travaillent dans nos centres et sur tous nos séjours avec la volonté de développer des activités dans un cadre émancipateur où chacun puisse se sentir à l'aise.

Concernant les différentes revendications (religieuses ou idéologiques) les réponses que nous apportons sont conformes à la liberté associative, au caractère de tendance, à notre histoire et à notre identité. Elles recueillent l'assentiment général et contribuent au bien « vivre ensemble » de nos jeunes vacanciers.

Le port de manière ostensible de signes religieux et/ou idéologiques peut être perçu comme un manque de respect par certain et constituer une source de conflits. Nos centres et nos séjours étant ouverts à tous, l'affichage d'appartenance religieuse et/ou idéologique est donc proscrit. Aucune expression publique d'ordre religieuse ou idéologique ne sera autorisée. Les obligations liées à des pratiques religieuses ne sont pas prises en compte pour des raisons de sécurité et d'organisation.

Les repas sont des moments essentiels du temps collectif. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs prioritaires.

Avant tout, le principe de santé et d'hygiène alimentaire. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes seront respectés en conformité avec le certificat médical. Les plus lourds (oeuf, lait, gluten, arachide, ...) bénéficieront d'un P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) et d'une information spécifique auprès de nos équipes. Aucun aliment préconisé par une religion et/ou une philosophie ne sera proposé et/ou consommé. Pour respecter la liberté de conscience de chacun : nos menus sont préparés avec le plus grand soin.

Le Conseil d'Administration de la FOL07